

Contenus

Nom du Cours		Semestre du Cours	Cours Théoriques	Travaux Dirigés (TD)	Travaux Pratiques (TP)	Crédit du Cours	ECTS
ÖHYL-335	Nouvelles institutions dans le Code des Obligations turc	2	3	0	0	3	7

Cours Pré-Requis	
Conditions d'Admission au Cours	

Langue du Cours	Turc
Type de Cours	Électif
Niveau du Cours	Master
Objectif du Cours	Donner des informations sur les institutions légales introduites par le Code des Obligations
Contenus	voir les intitulés des sujets
Ressources	<p>Cevdet Yavuz, Borçlar Hukuku Özel Hükümler, İstanbul 2014.</p> <p>Aydın Zevkliler, Emre Gökyayla, Borçlar Hukuku Özel Borç İlişkileri, Ankara, 2017.</p> <p>Kemal Oğuzman, Turgut Öz, Borçlar Hukuku Genel Hükümler, İstanbul 2018.</p> <p>Fikret Eren, Borçlar Hukuku, Genel Hükümler, İstanbul 2018.</p> <p>Pierre Tercier, Pascal Pichonnaz, Murat Develioğlu, Borçlar Hukuku Genel Hükümler, İstanbul, 2016.</p> <p>Pierre Tercier, Pascal Pichonnaz, Droit des obligations, Zürich, 2012.</p> <p>S. Sulhi Tekinay, Haluk Burcuoğlu, Sermet Akman, Atilla Altop, Borçlar Hukuku, Genel Hükümler, İstanbul 1993.</p> <p>Haluk Nomer, Borçlar Hukuku Genel Hükümler, İstanbul, 2019.</p> <p>Necip Kocayusufpaşaoglu, Borçlar Hukuku Genel Hükümler Cilt I, Filiz Kitabevi, 2017.</p> <p>Pierre Engel, Traité des obligations en droit suisse, 2ème édition, 1997.</p> <p>Commentaire Romand Code des obligation art. 1-529, 2ème édition, Bâle, 2012.</p>

Intitulés des Sujets Théoriques

Semaine	Intitulés des Sujets
1	La Livraison des Biens Non-Sollicités
2	Les Conditions Générales
3	Responsabilité pour des Risques
4	Paiement Provisoire pour la Partie Lésée
5	Responsabilité Solidaire et la Limite Supérieure de la Responsabilité
6	Demeure du Débiteur dans les Contrats Continus
7	Libération de Dette
8	Impossibilité d'Exécution Partielle
9	Difficulté Excessive d'Execution
10	Adhésion a la Dette
11	Transfer du Contrat
12	Adhésion au Contrat
13	Prohibition du Contrat au contre les Intérêts du Locataire et les Contrats Couplés

Semaine	Intitulés des Sujets
14	Le Consentement de l'Epoux/se au, et les Règles pour la Forme du Contrat de Surété et le Champs d'Application des Provisions sur le Contrat de Surété